

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

14/05/2018

Dossier complet le :

23/05/2018

N° d'enregistrement :

2018-0092

1. Intitulé du projet

Zone d'Aménagement Concerté multi sites Saint Pierre - La Louvière à Escaudoevres (59)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune d'Escaudoevres

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Le Maire - Patrice EGO

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 - Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui soit crée une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m ² et inférieure à 40 000 m ² et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares, soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 ha et inférieure à 10 ha et dont la surface de plancher créée est inférieure à 40 000 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porte sur l'aménagement de deux sites identifiés au PLU (zones 1AU et au) d'une surface totale de 8 hectares. L'objectif est d'y créer deux quartiers à vocation principale d'habitat, reposant sur une complémentarité de l'offre de logement, la mixité des fonctions urbaines proposées et la prise en compte des besoins des habitants et des futurs habitants de la commune.

Le périmètre de la zone d'urbanisation du Quartier St Pierre couvre une superficie d'environ 7 hectares, à proximité des services et équipements de la commune, notamment une école et des équipements sportif. L'amorce du quartier se situe en front à rue de l'axe traversant de la commune, sur un secteur de renouvellement urbain (bâti mutable) puis sur une enclave agricole entre un quartier résidentiel, la voie ferrée et un centre commercial.

Le périmètre de la zone d'urbanisation du secteur La Louvière couvre une superficie de 2 hectares, situé à l'arrière de la bande construite, sur une parcelle actuellement agricole, en extension du centre-ville et proche de l'arrêt de train (halte SNCF), en continuité des quartiers pavillonnaires.

4.2 Objectifs du projet

Pour la globalité du projet, il s'agira de prévoir des interconnexions avec l'urbanisation existante et de ne pas augurer le développement futur de la commune.

L'objectif principal du projet consiste à accueillir un nouvel habitat près du centre-ville et des différents services et équipements. Le secteur serait également situé à proximité des transports collectifs (bus et train - ligne ferroviaire TER Cambrai-Valenciennes), ce qui favoriserait l'objectif de diminuer la part de la voiture au profit des transports en communs.

A l'échelle de la ville, au travers du projet, il s'agira de développer l'urbanisation dans un souci de limiter son impact sur l'environnement, de préserver le patrimoine naturel et architectural de la commune, de mettre en place une réflexion globale sur la densification, la qualité et la dynamisation des espaces publics, traiter les problématique de circulation, d'accès et de déplacement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet sera mené en plusieurs phases. Une première phase portera sur l'aménagement du secteur de la Louvière. Il s'agira de la viabilisation et la création d'espaces publics, en vue de la cession de lots libres de constructeurs.

L'aménagement du secteur Saint Pierre sera réalisé en 3 à 4 phases, intégrant également des travaux de viabilisation et de gestion des eaux de pluie. Le projet portera ensuite sur les programmes de constructions déterminés dans les phases d'études. Les chantiers seront fermés au public et se dérouleront sur des périodes de 10 à 18 mois pour chacun des deux sites.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le projet constituera deux nouveaux quartiers:

le secteur de La Louvière devrait accueillir une vingtaine de logements pour environ 50 à 60 habitants supplémentaires. La commune s'attachera à veiller à l'« insertion » des nouveaux habitants dans la structure communale : liens sociaux, déplacements, utilisations des commerces, services et équipements communaux par ces nouveaux habitants. La prise en compte de la circulation générée (environ 80 passages de VL en plus par jour) et les besoins de stationnements sont pris compte dans le cadre du projet urbain, qui veillera notamment à favoriser les déplacements alternatifs vers la gare, les équipements et les commerces de la commune.

le secteur Saint Pierre devrait accueillir à terme environ 150 ménages et 350 habitants. Tout comme pour le secteur de la Louvière, la commune s'attachera à veiller à l'« insertion » des nouveaux habitants dans la structure communale : liens sociaux, déplacements, utilisations des commerces, services et équipements communaux par ces nouveaux habitants. La prise en compte de la circulation générée (environ 140 passages de VL en plus par jour) et les besoins de stationnements sont pris compte dans le cadre du projet urbain, qui veillera notamment à favoriser les déplacements alternatifs vers la gare, les équipements et les commerces de la commune.

Les équipements communaux : péri-scolaire, scolaire, sportif et de loisir disposent des capacités suffisantes pour accueillir cette nouvelle population.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dans un premier temps le projet et soumis à une procédure de ZAC, au cours de laquelle la commune s'attachera à recruter un aménageur que réalisera l'opération dans le cadre d'une concession d'aménagement.

les projets seront ensuite soumis, selon leur nature, à permis d'aménager ou permis de construire.

Déclaration au titre de la Loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
4 100 m ² situés en zone UB du PLU, en front à rue de la rue Jean Jaurès, constitué d'n bâti mutable ; 2 hectares situés en zone 1AU du PLU; 5 hectares situé en zone 2AU du PLU, constitué d'une emprise agricole ; 1,5 hectare situé en zone 2AUf du PLU, constitué d'une emprise agricole, permettant d'envisager une phase ultérieure de l'aménagement de la ZAC. Soit environ 9 hectares au total, pour un potentiel de 170 logements, soit une surface de plancher maximale de 20 000 m ² . Les hauteurs maximales seront inférieurs à 8m00.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Arrière de la rue Jean Jaurès et arrière de la rue du 11 novembre.

Coordonnées géographiques¹

Long. 3 ° 2' 6 " 366 Lat. 50 ° 1' 94 " 347

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet engendre la consommation d'environ 5 hectares de zone actuellement dédiée à l'agriculture (céréaliculture). ces zones sont déterminées au PLU de 2013 comme des zones à vocation d'urbanisation à court / moyen terme.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	130 logements pourrait correspondre à 200 véhicules supplémentaires qui engendreront du trafic local, sur des créneaux horaires réguliers.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	130 logements pourraient correspondre à 200 véhicules supplémentaires qui pourraient engendre des nuisances sonores .

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les zones à aménager comporteront l'implantation de candélabres
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les secteurs de projet se situent dans les zones U, 1AU et 2AU du PLU approuvé d'Escaudoevres. Ce PLU a été approuvé en décembre 2013 et n'a pas été soumis à évaluation environnementale

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Situation des projets, Photographie aérienne, Situation des projets au regard des risques, Situation des projets au regard des contraintes et protections environnementales, situation des projets au regard de l'environnement urbain, photographies des abords, plans masses, coupes de principes

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Escaudoevres

le, 09 MAI 2018

Signature

Le Maire
Patrice EGO





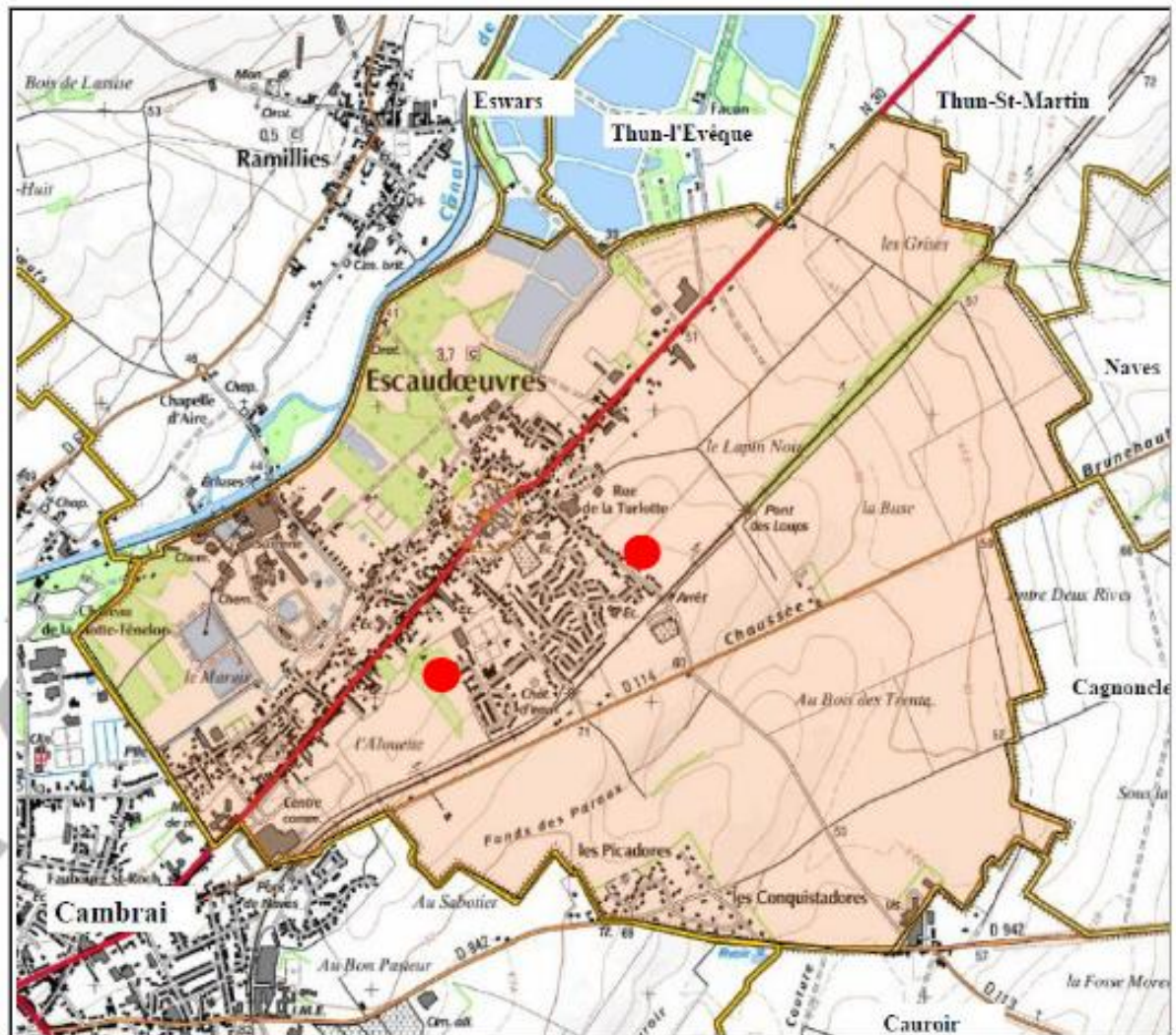


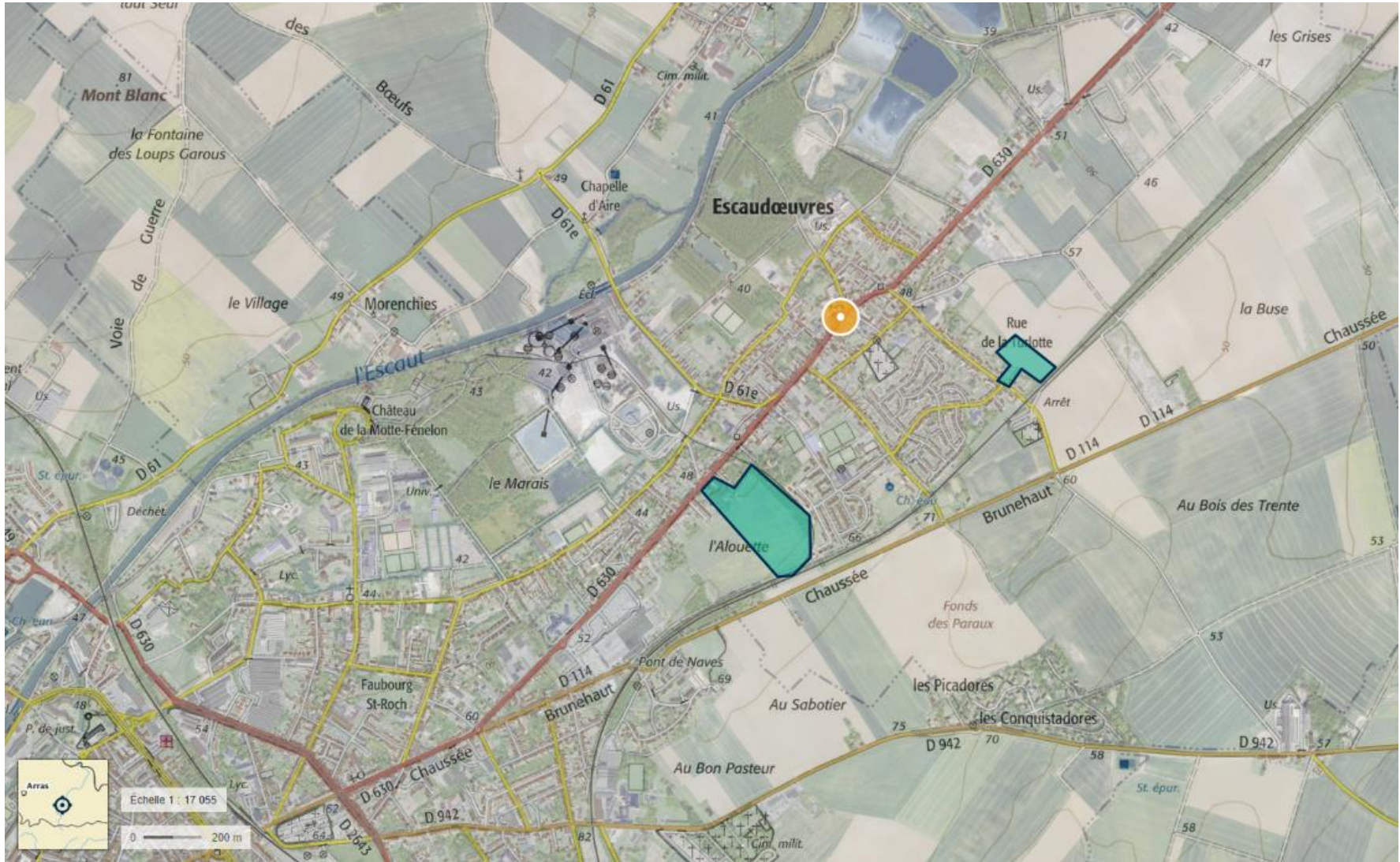
-  Circulations douces à conforter, à valoriser dans le cadre du projet
-  Accès existants au site
-  Accès futures au site





Annexe I - situation des projets

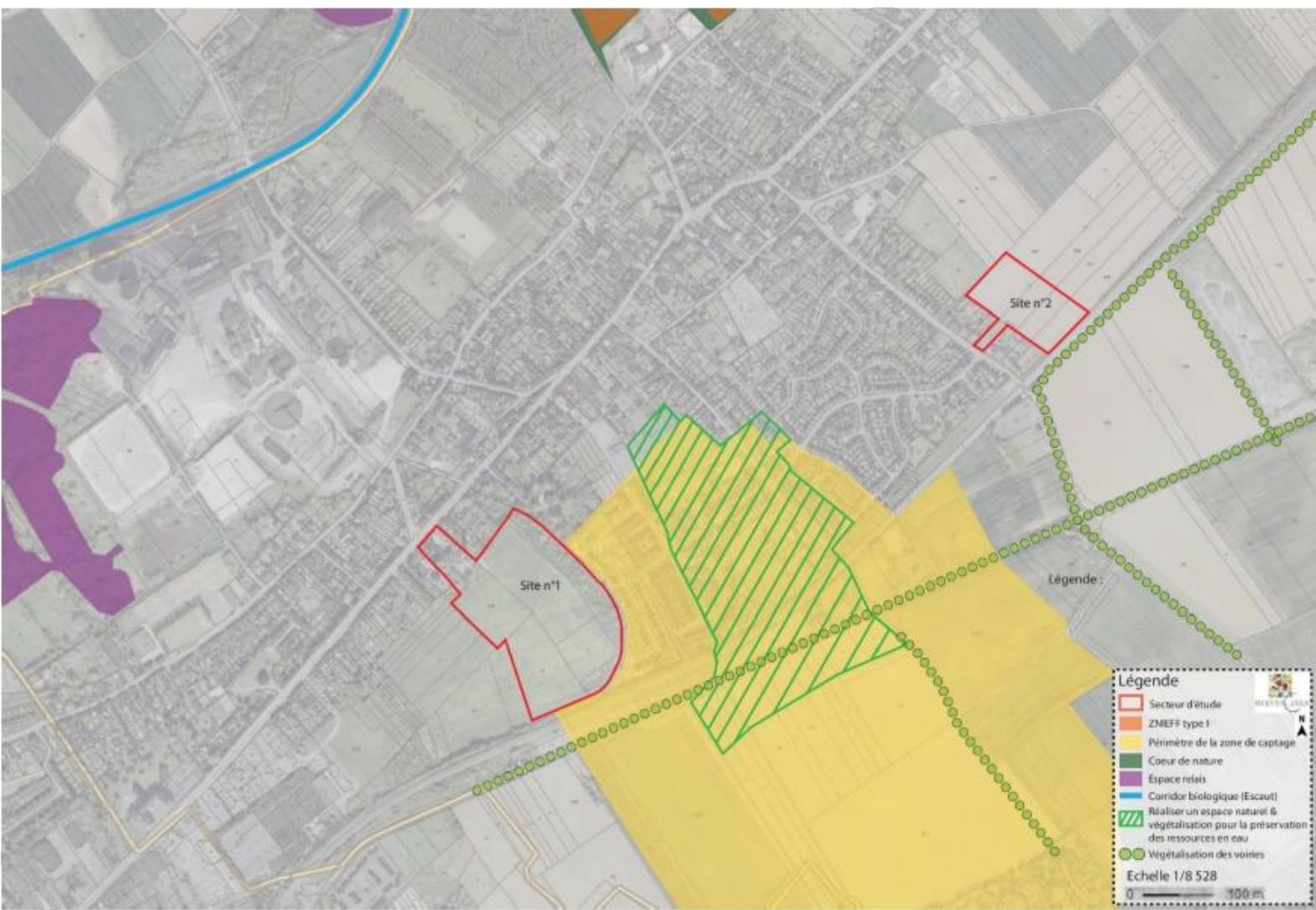




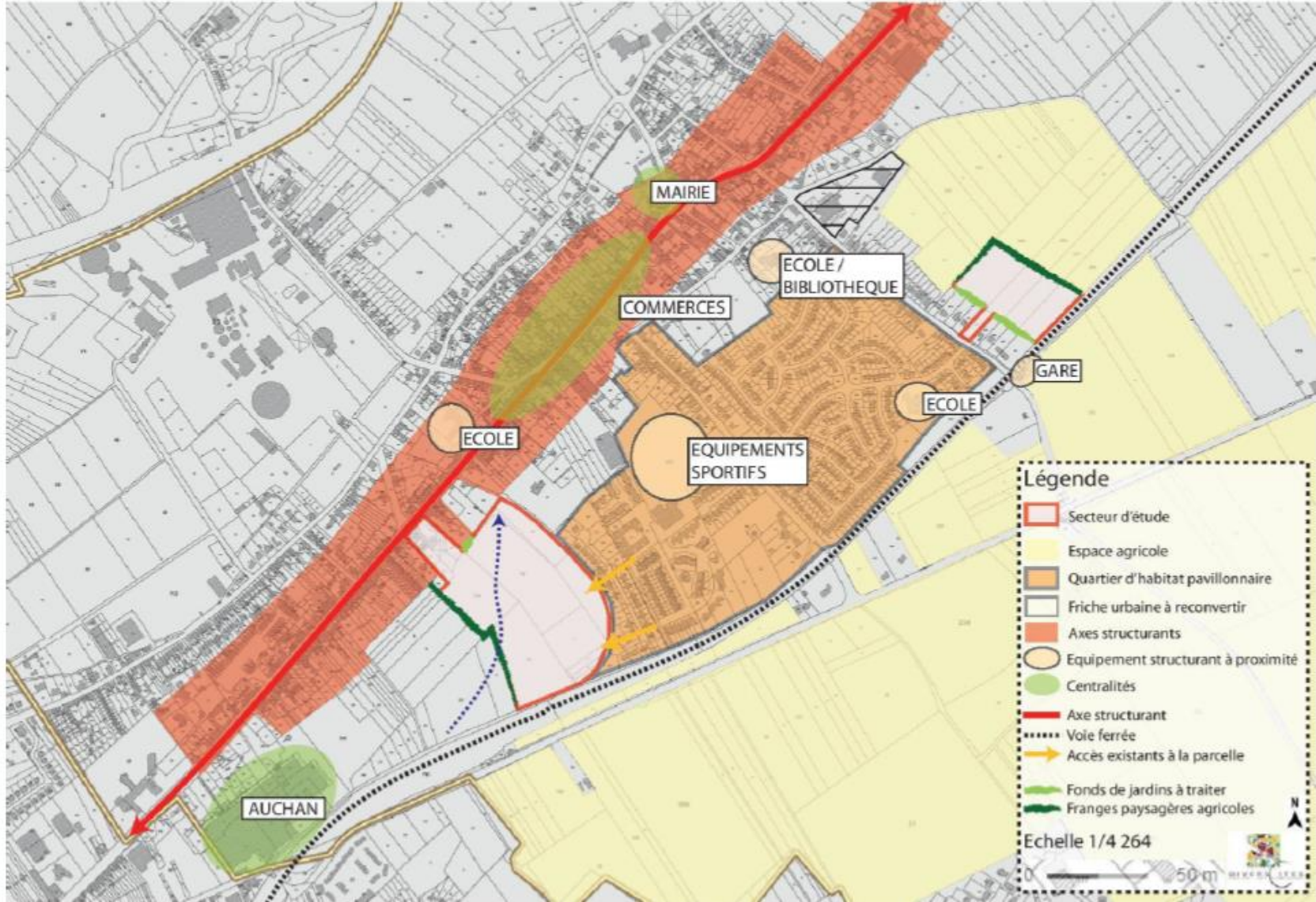
Annexe II- Carte IGN : situation du projet

Annexe III - Photo aérienne et situation des projets :





Annexe V - Situation du projet au regard des contraintes et protections environnementales :



Annexe VI - Situation des projets au regard de l'environnement urbain :

Annexe VII – Photographies des abords :

dans
riser





Annexe VIII – Plans masses des projets :

Scénario d'aménagement quartier Saint-Pierre

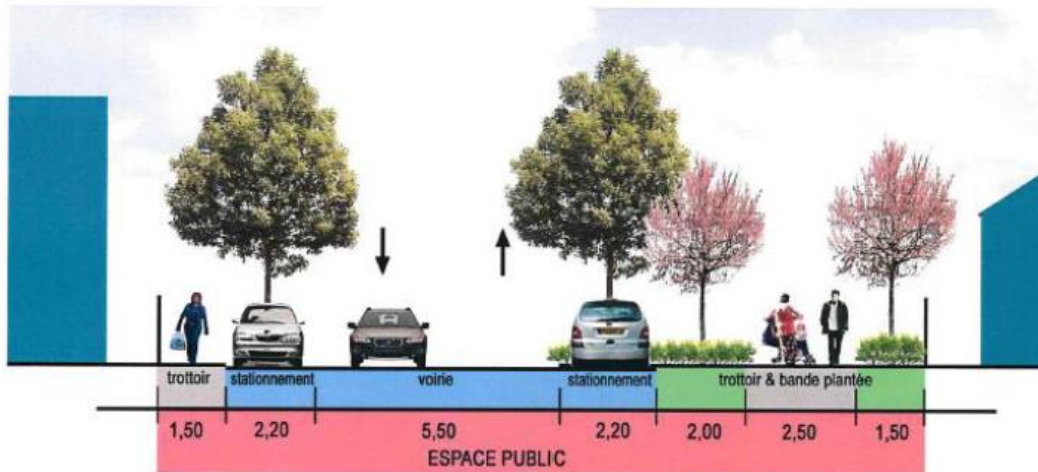


Scénario d'aménagement La Louvière



Annexe IX Coupes de principe sur axes :

Coupe de principe voirie principale :



Coupe de principe – voie secondaire et noue :

